



## Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



### MAURITANIE

#### FORMALITÉS ADMINISTRATIVES\*

- **Passeport valide 6 mois après la date de retour.**
- **Visa biométrique obligatoire.** Les représentations diplomatiques mauritaniennes à l'étranger ne délivrant pas de visa biométrique, le visa s'obtient à l'arrivée, sur présentation du passeport et du formulaire de demande de visa complété (fourni sur place). Les passagers doivent détenir une preuve d'hébergement pour leur séjour.  
Visa individuel de tourisme (à ce jour) 30 jours : 55 euros.
- Il est recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.
  
- Les **mineurs** voyageant seuls, avec un seul de leurs parents ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire signée par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale ; ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

#### FORMALITÉS SANITAIRES

##### Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.
- Il est fortement recommandé d'être à jour de la vaccination contre la fièvre jaune pour un séjour en Mauritanie, en particulier pour les voyageurs qui se rendent au sud du Sahara.
- Il est préférable d'être vacciné contre la méningite bactérienne A + C + Y + W135.

#### FORMALITÉS COVID

Présentation d'une **preuve de vaccination complète**, au moins deux doses (datant d'au moins 2 semaines pour la dernière) pour tous les vaccins (AstraZeneca, Sinopharm, Pfizer/BioNTech, Moderna, Sinovac, Covishield) à l'exception du Janssen (Johnson & Johnson) pour lequel est exigée une dose (datant d'au moins 4 semaines).

Pour les voyageurs non vaccinés ou vaccinés de manière incomplète la preuve d'un **test PCR négatif datant de moins de 72 heures**, est exigée.

Prise de température sans contact (caméra thermique ou thermo flash).

\*Toutes ces informations sont valables pour les ressortissants français et sont données à titre indicatif, elles peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations merci de vous référer aux formalités de chacune d'entre elle. Compte-tenu de l'évolution rapide de la situation administrative et sanitaire dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères jusqu'au jour de votre départ.

Date de la dernière mise à jour : 02/11/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages..